

CE QUE VOUS POUVEZ PERDRE EN FIN D'année 2020 En plus de ce que vous allez perdre au début d'année 2021 ©

Socotec ne vous informera pas.

La CGT le fait!

COMPTE FORMATION PROFESSIONNELLE

Attention, si vous ne vous êtes pas encore inscrit sur le site du ministère, vous perdrez vos droits au 31 décembre 2020

Le CFP remplace le DIF

Pour vous inscrire, cliquez sur le bouton "j'accède à mon compte" situé en haut à droite du site public https://www.moncompteformation.gouv.fr. Si vous avez déjà un compte CPA ou Compte Personnel d'Activité, vous devez utiliser le même mot de passe pour activer votre Compte Personnel de Formation ou pour y accéder.

Vous trouverez votre solde d'heures DIF sur votre bulletin de salaire de janvier 2015 ;



COMMENT CONNAÎTRE SON SOLDE DE RTT?

Attention, si vous ne soldez pas vos RTT au 31 décembre 2020, votre Direction ne vous fera pas de cadeau.

Avec le changement de la période d'acquisition des RTT, la période de chômage partiel et les arrêts de maladie, il est difficile de connaître son solde de RTT. Les compteurs ADP englobent actuellement 2 périodes d'acquisition de RTT, une période d'acquisition sous l'ancien accord RTT (du 1^{er} mai au 31 décembre 2019) et la période d'acquisition du nouvel accord temps de travail (du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020).

& Le mémo CGT sur notre site



Réveillez-vous, adhérez pour le bon syndicat. défendez vos droits ! https://cgtsocotec.free.fr/ et sur https://socotecgroup.sharepoint.com/sites/CGT

Avant d'imprimer et de diffuser ce message, ayez une pensée pour nos guignols et n'oubliez pas votre code PIN pour faire suivre à vos collègues.